

Nom : Lepoivne
Prénom : Sébastien

Numéro national : 82.03.30 - 333.25

Adresse : Allée de Provence 2 . 114-

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)¹

MANDATS

- a) Président CPAS d'Evere
- b) Conseiller communal
- c) Administrateur "Ics Cœordines Bruxelloises"
- d) Administrateur "SLRB" (→ avril 2020)
- e) Administrateur "asbl Triton"

FONCTIONS

FONCTIONS DÉRIVÉES

Membre Comité directeur de Brulocalis (CPBS)

Membre AG de l'trap administrateur "New Samsooui"

¹ y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

EVERE
ENTRE. - INGEK.

01 OCT. 2020

N°

2. Rémunérations et avantages de toute nature² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2⁴, accompagnées des fiches fiscales

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l’activité professionnelle.

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

- ctions de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

 1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
 2. d'un mandat exécutif ;
 3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
 4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
 5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
 6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

⁴ électives ou non.

EVERE

01 OCT 2020

N°

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ

Président d'honneur ^{et} Ele - move

Administrateur ^{et} Géfèvre

EVERE
ENTRE. - INGEK.

01 OCT. 2020

N°

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}⁵, et les rémunérations
perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b)⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui
précède la déclaration⁸

Fait à

Ever

le 2815 | 20

Nombre d'annexes :

Signature

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

6 Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus.

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
 - de 1 à 499 euros bruts par mois ;
 - de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
 - de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
 - de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
 - plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

oche. EVERE
ENTRE - INGEK.

01 OCT 2020

N°